

JJ/G.

Territoire

RUANDA-URUNDI

Greffes du Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance

N° 1777 RC. 1730.

Annexes :

OBJET

Assignment : civile

~~Signification~~

S<sup>té</sup> "IMMOAP" c/ MONIERA PIYARELAL

Ruhengeri



6782

HUISSIER

Usumbura, le 17 Janvier 1952

Le 24-1-1952  
signifier avant le 10 : 2 : 1952.

Transmis à Monsieur l'Huissier à RUHENGIRI  
d'assignation  
en original et copie, un exploit de signification en le priant de bien

vouloir le signifier d'urgence au sieur MONIERA PIYARELAL  
commerçant résidant à RUHENGIRI

L'original sera renvoyé au greffe du Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance.  
Le coût de l'exploit n'est pas à percevoir.

L'attention de Monsieur l'Huissier est attirée sur l'urgence que  
requiert cette formalité de procédure pour que soit respecté le délai  
légal :

Le Greffier, Adjoint,  
N. HERVILIS.

A Monsieur l'Huissier  
de et à RUHENGIRI.